Tentative pour rétablir au rang d'espèce le CICAS INERMIS *Lour.*, par C.-A.-J.-A. Oudemans[1].

Longtemps le *Cicas inermis* a été rapporté comme variété au *C. revoluta*. En 1851, M. Miquel en défendait l'autonomie, mais plus tard, en 1861, revenant de sa première opinion, il le rapportait au *C. revoluta*. M. Oudemans ayant pu, au Jardin botanique d'Amsterdam, suivre le développement du fruit de ces plantes, il a été forcé de reconnaître que les *C. inermis* et *C. revoluta* étaient deux espèces distinctes, surtout par des caractères tirés de la forme et de la constitution de l'ovule et des fruits. L'auteur a reconnu par l'examen microscopique que l'ovule des Cycadées n'est revêtu que d'une primine et que la partie charnue et la portion ligneuse du fruit en proviennent et ne constituent qu'un seul tégument. F. C.

—

Alsodeiarum quae in herbario regio Lugduno-Batavo asservantur illustrationes et descriptiones, auctore C.-A.-J.-A. Oudemans[2].

Après un conspectus specierum, l'auteur décrit avec beaucoup de détails 14 espèces d'*Alsodeia*, dont trois étaient inédites : *A. longiflora*, *A. pugionifera*, *A. Pervillii*. Les belles planches jointes à cette notice ont été dessinées par M. Rossum et quoique lithographiées elles peuvent rivaliser avec de fines gravures sur acier. F. C.

---

(1) Broch. in-8°, de 12 pages, avec 4 planches. (Extrait des *Archives Néerlandaises*, 1867.)

(2) Broch. in-8°, de 18 pages, avec 14 planches. (Extrait des *Archives Néerlandaises*, 1867.)